

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SpineGuard

Société Anonyme
au capital de 1 486 729 €

10, Cours Louis Lumière
94300 Vincennes

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SpineGuard

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société **SpineGuard**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SpineGuard** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note 17 de l'annexe des comptes annuels qui expose les hypothèses sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les titres de participation sont évalués sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 7 « Titres de participation, créances rattachées et créances commerciales » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde cette valeur recouvrable, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.
- Le fonds de commerce est évalué sur la base de sa valeur recouvrable selon les modalités décrites dans la note 2 « Fonds commercial » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde cette valeur recouvrable, et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2022

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Olivier Bochet
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	1 876 918	1 262 185	614 732	310 361
	Concessions brevets droits similaires	1 031 510	668 316	363 194	413 194
	Fonds commercial (1)	3 082 055		3 082 055	3 082 055
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	347 895	338 503	9 392	36 939
	Autres immobilisations corporelles	219 602	162 900	56 702	65 816
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	11 414 373		11 414 373	11 414 373	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	25 515		25 515	38 350	
Prêts					
Autres immobilisations financières	108 202		108 202	107 882	
	TOTAL (II)	18 106 071	2 431 904	15 674 167	15 468 970
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	494 922		494 922	493 862
	Avances et Acomptes versés sur commandes	23 187		23 187	12 361
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	887 810	23 518	864 293	1 118 363
	Autres créances	348 915		348 915	378 897
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	4 475 422		4 475 422	589 889	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	218 466		218 466	185 556
	TOTAL (III)	6 448 723	23 518	6 425 205	2 778 929
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	102 083		102 083	67 475
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	203		203	85 712	
	TOTAL ACTIF (I à VI)	24 657 080	2 455 421	22 201 658	18 401 086

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

107 882

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 486 729	1 173 650
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	35 480 454	29 285 379
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	103 028	97 000
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(19 460 439)	(19 234 349)
	Résultat de l'exercice	(1 582 454)	(226 089)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	16 027 319	11 095 590
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	203	85 712
	Provisions pour charges	49 704	56 671
	Total des provisions	49 907	142 383
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	4 275 397	3 810 540
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	97 056	1 376 864
	Emprunts et dettes financières divers (3)	55 573	243 290
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	987 278	1 274 861
	Dettes fiscales et sociales	666 171	411 379
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	30 087	30 990	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	6 111 560	7 147 925
	Ecarts de conversion passif	12 872	15 188
	TOTAL PASSIF	22 201 658	18 401 086
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 582 454,23)	(226 089,43)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 329 312	7 147 925
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	531	539
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	316 135	1 802 561	2 118 696	1 948 747
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)		335 895	335 895	236 096
	Montant net du chiffre d'affaires	316 135	2 138 456	2 454 591	2 184 843
	Production stockée				
	Production immobilisée			403 032	158 244
	Subventions d'exploitation			199 648	14 000
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			173 565	11 528
Autres produits			53 644	32 130	
Total des produits d'exploitation (1)				3 284 480	2 400 745
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			688 985	610 513
	Variation de stock			(10 958)	(57 389)
	Achats de matières et autres approvisionnements			60 637	82 501
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 825 251	1 759 709
	Impôts, taxes et versements assimilés			48 211	44 431
	Salaires et traitements			941 487	831 682
	Charges sociales du personnel			679 926	382 690
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			216 226	258 320
	- charges d'exploitation à répartir			90 392	90 959
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			8 425	21 775	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			4 271	5 305	
Autres charges			134 738	108 789	
Total des charges d'exploitation (2)				4 687 591	4 139 287
RESULTAT D'EXPLOITATION				(1 403 111)	(1 738 542)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 403 111)	(1 738 542)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	1 087	213
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		35 068
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		2 002 073
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	85 712	
	Différences positives de change		40 226
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	56 299	
Total des produits financiers		143 097	2 077 579
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	203	85 712
	Intérêts et charges assimilées (4)	465 666	429 307
	Différences négatives de change		2 062
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	51 530	
Total des charges financières		517 400	517 080
RESULTAT FINANCIER		(374 303)	1 560 499
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 777 414)	(178 043)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	42 273	26 215
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		42 273	26 215
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	(4 745)	14 600
	Sur opérations en capital	65 962	242 138
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		61 217	256 738
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(18 945)	(230 523)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(213 904)	(182 477)
TOTAL DES PRODUITS		3 469 850	4 504 539
TOTAL DES CHARGES		5 052 304	4 730 629
RESULTAT DE L'EXERCICE		(1 582 454)	(226 089)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

1 087

213

550

156

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à Boulder aux États-Unis, SpineGuard est une entreprise innovante qui déploie sa technologie digitale DSG de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X pour sécuriser et simplifier le placement d'implants osseux. La société conçoit, développe et commercialise à travers le monde des dispositifs médicaux innovants utilisés dans le cadre de plus de 85.000 chirurgies à ce jour. De nombreuses études scientifiques dont 18 publiées dans des revues médicales de référence, ont établi la fiabilité et la précision de la technologie DSG et ses nombreux avantages pour les patients, les chirurgiens, le personnel hospitalier et les systèmes de santé. Forte de ces fondamentaux et de partenariats stratégiques, SpineGuard étend les applications de sa technologie DSG à des innovations telles que la vis pédiculaire « intelligente », la robotique chirurgicale et l'implantologie dentaire. DSG® a été inventée par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem. La société est labellisée « entreprise innovante » par Bpifrance depuis 2009 et est engagée dans une démarche RSE.

La Société s'est introduite sur le marché Euronext Growth à Paris le 26 avril 2013.

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 22 201 658 € et, au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de (1.582.454) €.

Cet exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, tel que modifié par tous les règlements ultérieurs de l'ANC. La présentation des résultats issus de la comptabilité, et les techniques d'informations se fondent sur des principes comptables dont le respect du principe de prudence est un des éléments de la sincérité des comptes et dont découlent l'évaluation des éléments du bilan et la détermination du résultat de chaque exercice :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Principe de rattachement des charges et des produits par exercice.

Les états financiers sont présentés en euros et ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 8 avril 2021.

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables français et des Règlements de l'Autorité des Normes Comptables. Les règles et méthodes prescrites ont été appliquées dans le respect des principes généraux énoncés dans le Code de commerce, et, en particulier ceux de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, d'enregistrement des éléments en comptabilité au coût historique, de prudence et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commission et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Frais de recherche et développement : 5ans

Brevets : 20 ans

Logiciels : 1 - 3 ans

Sets d'instruments réutilisables : 2 ans

Installation Agencement et Aménagement Divers : 2 - 3 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Mobilier : 10 ans

L'état de variation des immobilisations et des amortissements s'établit comme suit :

CADRE A En Euros	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	Total I	1 473 886	403 032
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	4 113 566	
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		235 878	5 474
Installations techniques, matériel et outillage industriels		191 502	5 905
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		109 213	19 526
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		-	
Avances et acomptes			
	Total III	536 594	30 905
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		11 414 373	
Autres titres immobilisés		38 350	95 432
Prêts et autres immobilisations financières		107 882	321
	Total IV	11 560 605	95 753
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		17 684 652	529 690

CADRE B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Révaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	(I)		1 876 918	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		4 113 566	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions			241 352	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			197 407	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			128 739	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes				
	Total III	-	567 498	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			11 414 373	
Autres titres immobilisés		108 267	25 515	
Prêts et autres immobilisations financières			108 202	
	Total IV	108 267	11 548 090	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		108 267	18 106 071	

SITUATION ET MOUVEMENT DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I	1 163 525	98 661	1 262 185
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	618 316	50 000	668 316
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		300 119	38 384	338 503
Installations générales, agencements et aménagements divers		52 312	9 111	61 423
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		81 407	20 070	101 477
Emballages récupérables et divers				
Total III		433 838	67 565	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)		2 215 679	216 226	-

Opérations effectuées par la Société sur ses propres titres

Depuis le 25 avril 2013, la Société a conclu un contrat de liquidité avec un établissement financier.

Il est confié à la société Tradition Securities And Futures (TSAF) depuis le 1^{er} novembre 2017 dans les mêmes conditions que précédemment.

En vertu de ce contrat, la Société détenait au 31 décembre 2021, 21 500 de ses propres actions, représentant 0,07% de son capital.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres titres :

- Achat de 64 222 actions au cours moyen de 1,48596 Euros
- Vente de 71 722 actions au cours moyen de 1,59202 Euros

NOTE 2 : FONDS COMMERCIAL

Le 6 avril 2009, les sociétés SPINEVISION SAS (le cédant) et SpineGuard SA (l'acquéreur) ont conclu un contrat de cession de fonds de commerce portant sur tous les actifs & passifs affectés aux produits Pediguard du cédant. Le fonds de commerce est évalué à son coût d'acquisition. Il n'est pas amorti mais fait l'objet de tests de valeur, si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, sa valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie qui seront générés par l'utilisation continue de l'actif testé. L'actualisation est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital.

Le fonds de commerce (valeur au 31 décembre 2021 : 3 082 055 €) a fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les hypothèses retenues par la Société au 31 décembre 2021, identiques à celles utilisées en 2016, sont :

- Taux d'actualisation : 13 %
- Taux de croissance à l'infini : 2 %

Une hausse du taux d'actualisation de 2 points n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

Une baisse du taux de croissance à l'infini de 1 point n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

La combinaison de ces deux scénarios n'engendrerait pas un risque de perte de valeur.

A partir de données de marchés disponibles et au regard de la croissance réalisée au cours des exercices présentés, des estimations de ventes et de pénétration du marché par la plateforme DSG ont été réalisées pour les Etats-Unis et le reste du monde.

Elles prennent également en compte le co-développement et la commercialisation de la vis intelligente et des PediGuard filetés dotés de la technologie DSG de guidage chirurgical en temps réel.

Des jugements ont également été apportés par la Société pour tenir compte de facteurs de risque dérivés des projections et retenir des hypothèses relatives à la probabilité de succès de ses projets de recherche et développement en cours.

Ces analyses ont permis à la Société d'élaborer des projections de flux de trésorerie sur cinq ans en corrélation avec le stade de développement de la Société, son business model et sa structure de financement.

Au 31 décembre 2021, les analyses de sensibilité du plan d'affaires ne génèrent pas de risque de perte de valeur.

NOTE 3 : CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Un crédit d'impôt recherche a été calculé au titre de l'exercice pour un montant de 217 533 euros.

NOTE 4 : FRAIS DE RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2013, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet Miniaturisation ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 148 337€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2014, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet EMG Sheath ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 48 096€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2015, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet PediGuard Threaded ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 404 602€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2016, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet New PCBA (nouvelle carte électronique) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 103 641€. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2017, il n'y a eu aucune capitalisation de dépenses liées aux frais de recherche.

Au cours de l'exercice 2018, il n'y a eu aucune capitalisation de dépenses liées aux frais de recherche.

Au cours de l'exercice 2019, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet DSG-Connect (visualisation du signal DSG) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 176 884 €. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2020, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre du projet DSG-Connect (visualisation du signal DSG) ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 158 244 €. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

Au cours de l'exercice 2021, les dépenses liées aux frais de recherche engagés au titre des projets DSG-Connect (visualisation du signal DSG), PediGuard Threaded, Smar Universal Drill [SUD] et FAROS Robotique ont fait l'objet d'une capitalisation pour un montant de 403 032 €. L'amortissement s'effectue sur 5 ans.

NOTE 5 : STOCKS

Les stocks sont valorisés au Coût Moyen Unitaire Pondéré.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE 6 : CREANCES & DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	108 202		108 202
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	23 518	23 518	
Autres créances clients	864 292	864 292	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	217 533	217 533	
Taxe sur la valeur ajoutée	106 382	106 382	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	25 000	25 000	
Charges constatées d'avance	218 466	218 466	
Total	1 563 395	1 455 193	108 202

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	3 300 397	689 328	2 611 069	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine	531	531		
- à plus d'un an à l'origine	975 000	19 500	195 000	760 500
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	152 098	96 525	55 573	
Fournisseurs et comptes rattachés	987 278	845 836	28 866	112 576
Personnel et comptes rattachés	85 452	85 452		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	564 984	546 319	3 809	14 856
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 734	15 734		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	30 087	30 087		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 111 560	2 329 311	2 894 317	887 932

Il n'existe pas de produits à recevoir au 31 décembre 2021.

Les charges constatées d'avance de 218 K€ sont principalement constituées :

- d'éléments nécessaires à la fabrication de produits PediGuard non réceptionnés ou non validés par la qualité à hauteur de 132 K€.
- de couts afférents à la location des locaux de Vincennes à hauteur de 33 K€
- de frais relatifs aux assurances à hauteur de 22 K€
- de diverses prestations à hauteur de 31 K€

Le détail des charges à payer est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	96 525	401 326
Total	96 525	401 326
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
INTERETS COURUS A PAYER	531	524
Total	531	524
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
FACTURES NON PARVENUES	530 867	656 018
Total	530 867	656 018
Dettes fiscales et sociales		
DETTE PROV./CONGES PAYES	85 044	78 404
PROVISION BONUS		
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	38 959	37 122
INT CC SPINEGUARD INC		
CS SUR PROVISION BONUS		
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	271 993	12 084
CHARGES A PAYER	7 296	10 990
Total	403 292	138 600
TOTAL GENERAL	1 031 215	1 196 467

NOTE 7 : TITRES DE PARTICIPATION, CREANCES RATTACHEES ET CREANCES COMMERCIALES.

La Société détient 1 000 titres de la société SPINEGUARD Inc., soit 100% de son capital. La valeur unitaire de ces titres de participation est de 0,01 \$.

Au bilan, la valeur des titres est de 11 414 373 € inchangée par rapport au 31 décembre 2019 et 2020.

Par ailleurs, la Société détient sur sa filiale les créances suivantes :

Clients : 617 723,52 € (699 633,66 USD)

Au 31 décembre 2021, elle affiche un chiffre d'affaires de 3 646 K\$ et résultat net positif de 217 K\$.

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur recouvrable qui tient compte entre autres de données de marchés disponibles notamment de « multiples » observés sur des transactions récentes au niveau d'acteurs opérant dans le même secteur d'activité que la société.

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur recouvrable devient inférieure au coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2019, cette analyse avait conduit la société à reprendre 2 000 000 euros sur la provision de 2 500 000 euros constituée au 31 décembre 2015 pour être totalement reprise au 31 décembre 2020. Il n'a pas été constitué de nouvelle provision au 31 décembre 2021.

NOTE 8 : VALEURS MOBILIERES

La valeur est constituée du coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur du portefeuille est inférieure à la valeur historique, une provision est constituée du montant de la différence.

NOTE 9 : OPERATIONS EN DEVISES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur nominale, une provision est constituée du montant de la différence.

Les transactions en devises étrangères sont converties aux taux en vigueur à la date des transactions. Les créances et les dettes en devises sont converties en euro sur la base des taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts résultants de cette actualisation sont portés en "écart de conversion" au bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2021, le capital social s'établit à 1 486 728,60 euros. Il est divisé en 29 734 572 actions ordinaires entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,05€.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), et options de souscription octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société et non encore exercés.

Tableau d'évolution du capital social :

Nature des opérations	Capital en €	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale en €	Capital social en €
Au 31 décembre 2019	2 596 501		12 982 506		
Augmentation de capital suite à la conversion d'OC	1 002 818	6 217 298	19 199 804	0,20	3 839 961
Attribution définitive d'actions gratuites - incorporation de réserves	22 344	111 719	19 311 523	0,20	3 862 305
Réduction de capital par diminution de la valeur nominale	(2 656 087)	-	19 311 523	0,05	965 576
Augmentation de capital par incorporation de créance	10 000	200 000	19 511 523	0,05	975 576
Réduction de capital suite à l'exercice des BSAR	198 074	3 961 477	23 473 000	0,05	1 173 650
Au 31 décembre 2020	1 173 650		23 473 000		
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green	236 260	4 725 205	28 198 205	0,05	1 409 910
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	484	9 689	28 207 894	0,05	1 410 395
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	173	3 458	28 211 352	0,05	1 410 568
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Nice & Green BSAR 176 à 250	71 212	1 424 230	29 635 582	0,05	1 481 779
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	47	935	29 636 517	0,05	1 481 826
Augmentation de capital suite à la conversion de BSAR Investisseurs	28	555	29 637 072	0,05	1 481 854
Augmentation de capital suite à l'exercice des AGA du 15 octobre 2019	4 875	97 500	29 734 572	0,05	1 486 729
Au 31 décembre 2021	1 486 729		29 734 572	0,05	

NOTE 11 : PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au 31.12.2020	Augmentations	Diminutions Reprises exercice	Montant à la fin d'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	85 712	203	85 712	203
Provisions pour pensions et obligations similaires	56 671	4 271	11 238	49 704
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total I	142 383	4 474	96 950	49 907
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	20 970	8 425	29 395	
Sur comptes clients	25 933		2 415	23 518
Autres dépréciations				
Total II	46 903	8 425	31 810	23 518
TOTAL GENERAL (I + II)	189 287	12 899	128 761	73 425
	- d'exploitation	12 899	128 761	
	Dont dotations et reprises : - financières	-	-	
	- exceptionnelles	-	-	

NOTE 12 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES ET AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunt obligatoire Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital

Le 26 septembre 2018, la Société a signé un contrat obligatoire non convertible avec les sociétés permettant une levée de fonds potentielle de 6.000 K€, à la discrétion de la Société.

Emission de la tranche 1 de 4 500 K€ le 26 septembre 2018

Une première tranche d'une valeur totale de 4.500 K€ a été émise le 26 septembre 2018, assortie de 284 092 BSA qui permettent en cas d'exercice l'émission de 284 092 actions à compter du tirage de la tranche (cf. caractéristiques des BSA).

Les obligations ainsi émises ont les caractéristiques suivantes :

- Echancier de remboursement :
 - Franchise de remboursement du capital de 12 mois à compter de l'émission (soit jusqu'en septembre 2019 puis,
 - 208 K€ par mois d'octobre 2019 à septembre 2021 inclus,
- Intérêts : Paiement d'intérêts mensuels au taux annuel de 9,95%.

Caractéristiques des BSA

Les BSA ont quant à eux les caractéristiques suivantes :

- Nombre de BSA : 284 092
- Nombre maximum d'actions à émettre : 284 092
- Prix d'exercice : 1,76 €
- Conditions d'exercice :
 - 284 092 bons à compter de la date d'émission, durant une période de 10 ans (284 092 actions à émettre),

NOTE 13 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES, BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES.

Attributions de l'exercice clos au 31 décembre 2021

Le Conseil d'administration du 26 janvier 2021, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 14 mai 2020, a attribué 5.000 actions gratuites au profit de salariés de SpineGuard SA.

Le Conseil d'administration du 27 mai 2021, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 14 mai 2020, a attribué 50.000 actions gratuites au profit de salariés de SpineGuard Inc.

Le Conseil d'administration du 27 mai 2021 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 4.841 actions gratuites attribuées le 12 janvier 2011 et constaté leur caducité.

Le Conseil d'administration du 14 septembre 2021, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 14 mai 2020, a attribué 35.000 actions gratuites au profit de salariés de SpineGuard Inc.

Le Conseil d'administration du 14 septembre 2021 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 10.000 stock-options attribuées le 12 mai 2011 et constaté leur caducité.

Le Conseil d'administration du 14 septembre 2021 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 22.450 stock-options attribuées le 12 mai 2011 et constaté leur caducité.

Le 17 mars 2021, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 14.000 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 14.000 actions ordinaires sont devenus caduques.

Le 11 mai 2021, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 10.000 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 10.000 actions ordinaires sont devenus caduques.

Le 11 juillet 2021, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 2.500 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 2.500 actions ordinaires sont devenus caduques.

Le 19 septembre 2021, suite à l'expiration de leur période d'exercice, 45.000 bons de souscriptions d'actions dont l'exercice donnait droit à 45.000 actions ordinaires sont devenus caduques.

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2021, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 23 septembre 2021, a attribué 510.000 actions gratuites au profit de salariés de SpineGuard Inc. et de SpineGuard SA et de mandataires sociaux.

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2021, agissant sur délégation de l'assemblée générale du 23 septembre 2021, a émis 370.000 bons de souscription d'actions ordinaires au prix de 0,10€ par bon, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire au prix de 1,15€ par action ordinaire, au profit d'administrateurs et partenaires de la Société.

Le Conseil d'administration du 6 décembre 2021 a constaté la déchéance de droits à hauteur de 35.000 actions gratuites attribuées le 14 septembre 2021 et constaté leur caducité.

La Société a émis les plans d'options, d'actions gratuites et de BSA suivants :

Tableau synthétique des options de souscription d'actions au 31 décembre 2021.

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre d'options en circulation				31/12/2021	Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2020	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés		
12 janvier 2011	Options	4 841	-	-	4 841	-	-
12 mai 2011	Options	10 000	-	-	10 000	-	-
12 juillet 2011	Options	22 450	-	-	22 450	-	-
20 septembre 2011	Options	16 000	-	-	16 000	-	-
20 septembre 2011	Options	30 000	-	-	30 000	-	-
11 janvier 2012	Options	6 979	-	-	-	6 979	6 979
9 janvier 2013	Options	8 217	-	-	-	8 217	8 217
18 septembre 2013	Options	10 000	-	-	-	10 000	10 000
23 mai 2017	Options	31 376	-	-	-	31 376	31 376
		139 863	-	-	83 291	56 572	56 572

Tableau synthétique des BSA au 31 décembre 2021.

Des bons de souscriptions d'actions ont été attribués aux fondateurs (BSA-C), des Conseils (BSA-A), des chirurgiens (BSA-B) et des salariés (BSA-D).

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de BSA en circulation				31/12/2021	Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2020	Attribués	Exercés	Caducs / Annulés		
17 mars 2011	BSA - B	7 000	-	-	7 000	-	-
17 mars 2011	BSA - A	7 000	-	-	7 000	-	-
12 mai 2011	BSA - C	10 000	-	-	10 000	-	-
12 juillet 2011	BSA - B	2 500	-	-	2 500	-	-
20 septembre 2011	BSA - B	20 671	-	-	20 671	-	-
20 septembre 2011	BSA - A	6 000	-	-	6 000	-	-
20 septembre 2011	BSA - C	16 000	-	-	16 000	-	-
11 janvier 2012	BSA - A	1 000	-	-	-	1 000	1 000
11 janvier 2012	BSA - B	1 269	-	-	-	1 269	1 269
15 mars 2012	BSA - A	4 000	-	-	-	4 000	4 000
9 janvier 2013	BSA - A	30 000	-	-	-	30 000	30 000
9 janvier 2013	BSA - B	14 000	-	-	-	14 000	14 000
21 novembre 2013	BSA - A	50 596	-	-	-	50 596	50 596
21 novembre 2013	BSA - B	50 022	-	-	-	50 022	50 022
21 novembre 2013	BSA - C	1 148	-	-	-	1 148	1 148
21 novembre 2013	BSA - D	0	-	-	-	0	0
16 octobre 2014	BSA - B	8 787	-	-	-	8 787	8 787
22 mars 2016	BSA - A	21 985	-	-	-	21 985	21 985
9 novembre 2017	BSA - A	17 500	-	-	-	17 500	17 500
30 janvier 2018	BSA - A	1 777	-	-	-	1 777	1 777

14 mars 2018	BSA - B	5 000	-	-	-	5 000	5 000
18 septembre 2018	BSA - A	20 000	-	-	-	20 000	20 000
15 novembre 2018	BSA - A	50 224	-	-	-	50 224	50 224
15 novembre 2018	BSA - B	14 000	-	-	-	14 000	14 000
15 octobre 2019	BSA - A	70 000	-	-	-	70 000	70 000
14 mai 2020	BSA - B	50 000	-	-	-	50 000	50 000
14 mai 2020	BSA - A	210 000	-	-	-	210 000	210 000
9 novembre 2021	BSA - A	-	150 000	-	-	150 000	150 000
9 novembre 2021	BSA - B	-	220 000	-	-	220 000	220 000
		690 479	370 000	-	69 171	991 308	991 308

Date d'attribution	Type	Evolution du nombre de bons en circulation				31/12/2021	Nombre d'actions pouvant être souscrites
		31/12/2020	Attribués	Exercés	Caducs		
18 décembre 2012	BSA Norgine	60 000	-	-	-	60 000	60 000
28 décembre 2015	BSA IPF Fund	3 000 000	-	-	-	3 000 000	66 876
26 septembre 2018	BSA Harbert	50	-	-	-	50	142 050
26 septembre 2018	BSA Norgine	50	-	-	-	50	142 050
		3 060 100	-	-	-	3 060 100	410 976

Note BSA :

- Pour IPF : Seules 66 876 actions sont exerçables suite au tirage des tranches A et B. La tranche C étant caduque, le solde de BSA donnant droit à 22 292 actions n'est plus exerçable.
- Pour Norgine et Harbert : Les 100 BSA donnent chacun droit à 2 841 actions, soit 284 100 actions.

Tableau synthétique des actions gratuites au 31 décembre 2021.

Date d'attribution	Type	Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 31/12/2020	Evolution du nombre d'actions gratuites			Nombre d'actions restant à émettre à l'issue de la période d'acquisition 31/12/2021
			Attribuées au cours de l'exercice	Acquises et émises au cours de la période	Caducues au cours de la période	
23 mai 2017	Actions gratuites	18 892	-	-	18 892	-
15 octobre 2019	Actions gratuites	97 500	-	97 500	-	-
14 mai 2020	Actions gratuites	1 420 000	-	-	-	1 420 000
26 janvier 2021	Actions gratuites	-	5 000	-	-	5 000
27 mai 2021	Actions gratuites	-	50 000	-	-	50 000
9 novembre 2021	Actions gratuites	-	510 000	-	-	510 000
		1 536 392	565 000	97 500	18 892	1 985 000

Tableau synthétique des bons de souscriptions d'actions remboursables au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, les tirages suivants ont été réalisés :

En 2020 et 2021, la Société a procédé aux tirages suivants sur sa ligne de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) établie avec la société Nice & Green le 26 juin 2020 :

Date d'émission BSAR	BSAR	Valeur des BSAR
1 ^{er} juillet 2020	1 à 10	200 000 €
31 août 2020	11 à 20	200 000 €
7 décembre 2020	21 à 30	200 000 €
4 janvier 2021	31 à 75	900 000 €
8 février 2021	76 à 98	460 000 €
15 mars 2021	99 à 120	440 000 €
TOTAL EMIS	Total	2 400 000 €

Les conversions sur l'exercice 2021 ont été les suivantes :

CONVERSIONS			
Date de conversion des BSAR	# des BSAR	# d'actions dues à l'investisseur	Prix de conversion
5 janvier 2021	31 à 55	543 596	0,9998 €
7 janvier 2021	56 à 75	495 601	0,8071 €
9 février 2021	76 à 98	376 894	1,2205 €
16 mars 2021	99 à 109	120 244	1,8296 €
18 mars 2021	110 à 120	120 244	1,8296 €
TOTAL DES ACTIONS DUES 2021 :		1 656 579	

Ce programme est désormais clos.

En 2021, la Société a procédé aux tirages suivants sur sa ligne de bons à souscription d'actions remboursables (BSAR) établie avec la société Nice & Green le 8 avril 2021 :

Date d'émission BSAR	BSAR	Valeur des BSAR
19 avril 2021	1 à 50	1 000 000 €
17 mai 2021	51 à 100	1 000 000 €
10 juin 2021	101 à 150	1 000 000 €
24 juin 2021	151 à 175	500 000 €
23 août 2021	176 à 250	1 500 000 €
TOTAL EMIS	250	5 000 000 €
Solde à émettre	250	5 000 000 €
TOTAL PROGRAMME	500	10 000 000 €

Date de conversion des BSAR	# des BSAR	# d'actions dues à l'investisseur	Prix de conversion
26 avril 2021	1 à 25	379 046	1,3191 €
6 mai 2021	26 à 50	407 763	1,2262 €
25 mai 2021	51 à 67	314 436	1,0813 €
27 mai 2021	68 à 84	319 669	1,0636 €
2 juin 2021	85 à 100	300 864	1,0636 €
14 juin 2021	101 à 118	325 526	1,1059 €
25 juin 2021	119 à 175	1 021 322	1,1162 €
23 août 2021	176 à 250	1 424 230	1,0532 €
TOTAL DES ACTIONS DUES 2021 :		4 492 856	

NOTE 14 : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des membres du Conseil d'administration est la suivante :

Rémunération des mandataires sociaux (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Rémunérations brutes fixes versées	304 837	262 741
Avantages en nature	4 369	4 369
Rémunérations en qualité d'administrateurs (anciens jetons de présence)	40 000	40 000
TOTAL	349 207	307 111

La rémunération des dirigeants s'entend hors attribution d'instruments de capitaux propres.

Par ailleurs, la Société a mis en place des contrats de consulting et de royalties avec un administrateur non dirigeant. La charge constatée à ce titre est la suivante (en euros) :

	31/12/2021	31/12/2020
Contrat de redevances avec Maurice Bourlion Conclu en Novembre 2006. Maurice Bourlion reconnaît pleine et entière propriété sur certains brevets et renonce à tout droit de propriété sur lesdits brevets, en contrepartie de quoi, la Société paie à Maurice Bourlion une redevance de 2.5% du prix de vente HT de tout dispositif livré ou transmis.	214 518	202 788
Contrat d'exploitation sur les brevets Entry Point avec Maurice Bourlion Conclu en 15 mars 2015 La société paie des royalties de 2% à Maurice Bourlion pour l'exploitation de ces brevets avec un minima annuel.	75 000	35 000

NOTE 15 : INDEMNITES DE DEPART LA RETRAITE

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements en conformité avec la recommandation 2003-R 01 du CNC sont les suivantes :

Application de la convention collective des ingénieurs et cadres de la métallurgie.

HYPOTHESES	31/12/2020	31/12/2019
Convention collective	Métallurgie	
Taux d'actualisation	0,33%	0,62%
Age de départ à la retraite	65 - 67 ans	65 - 67 ans
Augmentation annuelle future des salaires	1,00%	1,00%
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Rotation du personnel	Moyen (Turn-over moyen)	Moyen (Turn-over moyen)

A la clôture l'engagement comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 49 703 €.

L'effectif à la fin de l'exercice 2021 est de 15 personnes dont 2 alternantes par rapport à 11 personnes au 31 décembre 2020.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (« CPF ») se substitue au droit individuel à la formation (« DIF »).

Covenants financiers

Néant

Sûretés et nantissements

Le Conseil d'administration du 28 août 2018, en vue de garantir les engagements souscrits par la Société dans le cadre de l'Emission Obligataire, a autorisé, au profit des sociétés Norgine Venture Capital et Harbert European Growth Capital, l'octroi des sûretés.

Celles-ci ont été mises en place le 26 septembre 2018 et sont constituées comme suit :

- i. un acte de nantissement de droits de propriété industrielle intitulé « Intellectual Property Security Agreement » portant sur certaines marques et brevets américains détenus par la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- ii. un acte de nantissement de droits de propriété industrielle intitulé « Contrat de nantissement de droits de propriété industrielle » portant sur certains brevets détenus par la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;
- iii. une convention de garantie et sûreté US intitulée « Guaranty and Security Agreement », portant sur les actifs présents et futurs de la filiale US de la Société, conclue entre la Société SpineGuard Inc., filiale de la Société, avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;

- iv. un acte de nantissement de soldes de comptes bancaires intitulé «Pledge of Bank Accounts Balances Agreement (contrat de nantissement des soldes de comptes bancaires), portant sur l'ensemble des comptes bancaires français détenus auprès de la banque de la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA et ;
- v. un acte de nantissement de soldes de comptes bancaires américain intitulé «Deposit Account Control Agreement (DACA), portant sur l'ensemble des comptes bancaires américains détenus auprès de la banque de la Société avec les sociétés Norgine Venture Fund I SCA SICAR et Harbert European Specialty Lending Company II, sarl (en qualité de Titulaire d'OBSA) et les représentants de la Masse des Titulaires d'OBSA ;

étant précisé que ces sûretés ont toutes été effectivement octroyées le 26 septembre 2018 et seront levées à l'échéance à bonne fin de la dernière émission obligataire.

NOTE 17 : CONTINUITE D'EXPLOITATION

Bien que la Société ait généré une perte de -1 582 K€ au titre de l'exercice 2021, l'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu :

- du niveau de la trésorerie consolidée et des équivalents de trésorerie au 31 décembre 2021, qui s'élève à 5 207 K€,
- de l'encaissement prévisionnel du CIR 2021 pour un montant de 218 K€,
- de la trésorerie consommée par l'activité attendue sur 2022,
- du solde disponible sur la ligne de financement flexible et sécurisée par Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR) avec la société Nice & Green à hauteur de 5 M€ sur 36 mois,
- de la recherche active de financements alternatifs, notamment par la conclusion d'accords stratégiques de partenariats avec l'industrie,
- et des accords de rééchelonnement de la dette existante conclus en janvier 2021 dans le cadre de la procédure de chapter 11 validés le 24 août 2021 par le Tribunal de Commerce du Delaware, Etats-Unis.

NOTE 18 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants qui ont fait l'objet, pour la plupart, de communiqués de presse en 2021 sont décrits en section 2.1.1 du présent rapport financier.

NOTE 19 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture sont décrits en section 2.1.12.1 du présent rapport financier.